

NOMBRE DE MEMBRES

**En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27**

N° ordre : DE-26-58

**N° ordre dans la séance :
DE-20260922-05**

**Date de la convocation :
16/09/2026**

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Loïc MONTEIRO, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Frédéric DI PAOLO, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés : Cyril DUBOUCHET (procuration à Claude FELCI), Christelle MARCHAND (procuration à Stéphanie TRUCHE), Franco SALVATORE (procuration à Elodie ROY)

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

SALLE DES ASSOCIATIONS DE BÉON – RÈGLEMENT D'UTILISATION ET TARIFS MUNICIPAUX

Déborah GLEYZE, Adjointe au Maire, informe le Conseil municipal que le règlement d'utilisation de la salle des associations de Béon, actuellement en vigueur, nécessite une mise à jour afin de tenir compte de l'évolution des modalités d'utilisation.

Les modifications proposées portent notamment sur :

- la mise à disposition des salles aux syndics de copropriétés
- la mise en place du paiement par prélèvement bancaire
- la mise à jour des coordonnées de contact.

Il est également opportun de mettre à jour les tarifs municipaux de l'utilisation de la salle de la manière suivante :

Tarifs salle des associations de Béon	
	Demi-journée
Association de Culoz-Béon	Gratuit
Association extérieure à Culoz-Béon	30.00 €
Copropriété de Culoz-Béon	30.00 €
Caution unique	404.00 €
Option ménage	40.40 € / heure

Le règlement d'utilisation de la salle des associations de Béon est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le règlement d'utilisation de la salle des associations de Béon.**
- **Approuve les tarifs municipaux d'utilisation de la salle des associations de Béon.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Le Secrétaire de séance
Mickaël MOUTOT



Le Maire
Jean-Marc DUPONT



Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260922-DE-20260922-05-DE
Date de télétransmission : 24/09/2026
Date de réception préfecture : 24/09/2026

